

Burundi : Ban Ki-moon déplore les restrictions aux libertés

Source AFP Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a déploré jeudi "les restrictions croissantes à la liberté d'expression et de rassemblement" au Burundi et a demandé au gouvernement et aux partis politiques "s'abstenir de toute action pouvant faire monter la tension". Selon un communiqué de son porte-parole, M. Ban est "très inquiet" de la montée de la violence politique au Burundi après des affrontements entre des militants de l'opposition et la police.

Il déplore en particulier l'interdiction de réunions de l'opposition et l'intervention de la police et des jeunes du parti au pouvoir dans ces réunions. "Respecter ces libertés et d'autres droits de l'homme est une condition préalable pour pouvoir organiser des élections libres et équitables en 2015", a-t-il estimé. La justice burundaise a inculpé mercredi "d'insurrection", une infraction passible de la perpétuité, un responsable de l'opposition, l'ancien journaliste Alexis Sinduhije, et 71 militants, à la suite d'affrontements violents avec la police. Les affrontements de samedi, à l'ampleur inédite depuis les violences de 2010, risquent d'aggraver la tension dans ce pays sorti en 2006 de plus de dix ans de guerre civile. Ban Ki-moon est profondément préoccupé par les dernières développements Burundi, notamment par les violentes confrontations qui ont opposé, la semaine dernière, la police et des membres des partis de l'opposition, a indiqué un communiqué publié par le porte-parole de M. Ban. Tant le gouvernement que les partis politiques doivent faire preuve de retenue et s'abstenir de toute action qui pourrait exacerber les tensions, a appelé M. Ban. Le Secrétaire général de l'ONU déplore la multiplication des restrictions aux libertés d'expression, d'association et de réunions particulièrement le fait que la police et la ligue de la jeunesse du parti au pouvoir aient interdit et perturbé des réunions de l'opposition, a précisé le communiqué, ajoutant que le respect de ces libertés et d'autres droits de l'homme est une condition préalable à la tenue d'élections libres et justes en 2015. Le chef de l'ONU a encouragé les autorités burundaises, les dirigeants politiques et les représentants de la société civile à "travailler ensemble pour désamorcer les tensions, a rapporté le communiqué. Il a réitéré son appel au gouvernement du Burundi et aux partis politiques pour qu'ils lancent une campagne contre la violence politique avant les élections et réglent leurs différends pacifiquement par le dialogue, conformément à la feuille de route adoptée au mois de mars 2013 et aux accords d'Arusha.